

Lu dans [la revue de presse des Cahiers pédagogiques](#) du 17 octobre :

Nous voilà déjà au congés de Toussaint et certains jeunes enseignants, nouvellement nommés en Seine-Saint-Denis, n'ont toujours pas reçu leurs premiers salaires. C'est ce qu'on apprend en lisant cet article de VousNousIls : « L'administration se dit débordée par l'afflux de nouveaux enseignants dans ce département où seulement 5 personnes gèrent 1500 dossiers. » Un peu plus loin, un enseignant témoigne. « Je suis papa et je viens d'emménager, j'ai des frais importants. J'ai dû demander un emprunt auprès de ma famille » raconte Romain, un enseignant de 38 ans. « Même ceux qui ont fait leur dossier dans les temps n'ont pas été payés », indique Arnaud Montfort, de SUD Education. Le problème viendrait du rectorat : « il n'y a pas assez de personnel administratif pour faire face à l'augmentation du nombre d'enseignants. » Face à l'urgence de la situation, et en attendant que le service comptable du rectorat soit en mesure de payer, une solution est avancée, (tenez-vous bien) la distribution de bons alimentaires. Sans commentaire...